

L'idée marche...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 43

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251392>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. » » 35.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — L'idée marche... : E. GD. — Dignité féminine : L. C.-S. — Notre enquête (*suite et fin*) : *La génération qui vient* : dix-huit réponses. — La nationalité de la femme mariée ; J. THALBERG. — Lettre de France : la protection de la maternité et de l'enfance : Pauline REBOUR. — Notre Bibliothèque : *Demain ; nos réserves nationales*. — De ci, de là... — A travers les Sociétés féminines.

Association Nationale Suisse
 - pour le Suffrage féminin -

V^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DIMANCHE 28 MAI 1916

à SAINT-GALL (Hôtel Schiff, Multergasse)

ORDRE DU JOUR :

2 heures précises : **Séance publique.**

- 1° Appel des délégués.
- 2° Rapport présidentiel.
- 3° Rapport financier.
- 4° Elections du Comité et des vérificatrices des comptes.
- 5° Modifications et adjonctions aux Art. 10 et 12 des Statuts (propositions du Comité Central et de Berne).
- 6° **La nationalité de la femme mariée** (proposition de l'Union für Frauenbestrebungen de Zurich).
- 7° Divers.

6 1/2 heures : **Souper en commun** (Hôtel Schiff. — Cartes à 2 fr. 50).8 heures : **Assemblée publique. Le service civique.**

Le service civique et le suffrage féminin
 par M^{me} L. von ARX (Winterthur).

L'organisation pratique du service civique
 par M^{lle} Elisabeth ZELLWEGER (Bâle).

Discussion.

N. B. — *Les délégués sont priés de se trouver dans la salle à 1 3/4 heure pour échanger leur carte de délégation contre la carte de vote.*

Hôtel recommandé : **Hôtel Schiff** (Chambres à 2 fr. 50).

Pour des logements gratuits, s'adresser à M^{me} Schneider, Concordiastrasse, 29, Saint-Gall.

Une réception familière sera aimablement offerte par la Section de Saint-Gall à l'arrivée du train de Zurich à 10 3/4 heures.

L'IDÉE MARCHE...

Quelques nouvelles intéressantes à relever, ce mois, pour le chroniqueur de notre mouvement et de ses progrès.

D'abord, la seconde victoire canadienne, celle de l'Alberta, suivant de près celle du Manitoba. Cette province, créée comme sa voisine, mais beaucoup plus tard, en 1905 seulement, dans les vastes territoires du Nord-Ouest achetés à la fameuse Compagnie de la Baie d'Hudson, vient de donner l'éligibilité et l'électorat politiques aux femmes. Celles-ci y possédaient déjà le vote municipal, basé comme pour les hommes sur la propriété. Région agricole comptant environ un million d'habitants, dotée d'une Université, pays neuf où les préjugés n'opposent pas leur inextricable réseau à tout progrès, l'Alberta prend place en bon rang sur la liste d'or des Etats suffragistes. Qui aurait cru pourtant que le pays du dernier des Mohicans devancerait celui des Waldstätten dans le domaine de la liberté politique ?...

De l'autre côté de l'Atlantique, ensuite, une autre bonne nouvelle nous arrive : celle de l'adoption, à une forte majorité, par le Storthing norvégien d'un amendement à la Constitution qui permettra aux femmes de faire partie du gouvernement. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une décision analogue est votée, car si nous connaissions des femmes députées, sénateurs, nous n'avons jamais entendu parler de femmes ministres, et nous tenons à saluer cette innovation... en nous étonnant seulement qu'elle soit une innovation ! Car l'histoire ne pent-elle pas aligner bien des noms de femmes qui ont été des chefs d'Etat remarquables, de la reine Berthe, de légendaire mémoire, et de la mère de Saint-Louis, à Isabelle de Castille, Elisabeth d'Angleterre, Catherine de Russie, et Victoria ? Et si jadis, sans autre préparation à leur « métier de roi » que le privilège de leur naissance, des femmes ont su régner de façon à forcer les portes de la célébrité, pourquoi au XX^e siècle, siècle de la démocratie, des femmes instruites, capables, rompues à ces problèmes sociaux, qui forment l'essentiel de la politique intérieure des Etats, ne feraient-elles pas d'excellents ministres ?...

Nous ne pensons pas cependant que le Comité Central du Parti socialiste suisse ait vu aussi loin quand il a pris, le 7 avril dernier, une décision qui a réjoui nos cœurs de suffragistes, celle d'accélérer le zèle des Comités cantonaux à l'endroit de notre cause, en leur recommandant de s'attacher à la réalisation du

suffrage féminin dans la Constitution et dans les lois. Il y a longtemps que l'égalité politique de l'homme et de la femme fait partie du programme socialiste, mais de façon plutôt platonique : nous sommes heureuses de voir que l'on parle maintenant de réalisation pratique. Nous en remercions ici le parti socialiste, en souhaitant très vivement que bientôt un autre, plusieurs autres partis politiques suisses, viennent sur ce point faire un emprunt à son programme, et envisagent enfin cette question, non plus comme une théorie lointaine et utopique, mais comme un problème dont la solution risque peut-être, par la force des choses, de se présenter brusquement à nous. E. Gd.

Dignité féminine

Après avoir eu le privilège de soulager déjà bien des misères, la Suisse vient encore d'accepter de grandes charges et d'assumer de fortes responsabilités en offrant son territoire, ses stations climatiques, son bon soleil, à une nouvelle catégorie de victimes de la guerre, les prisonniers malades, qui se réjouissent de se refaire une santé en venant aspirer à pleins poumons l'air pur et tonique de nos belles montagnes. Quelle douce pensée pour tout bon Suisse de pouvoir se dire que notre petit pays, îlot paisible au milieu de la mer déchaînée, peut servir de terre de refuge à tant de malheureux, avides de retrouver le repos et la paix.

Quelques stations de montagne ont déjà vu arriver leurs nouveaux hôtes, des milliers d'entre eux sont encore attendus, foule sympathique à cause des souffrances endurées, des heures tragiques vécues, des privations de tout genre supportées avec tant d'héroïsme, toutes choses qu'il faut s'efforcer de leur faire oublier bien vite. Nos populations tout entières s'y emploient de leur mieux, et nombreux sont les gestes touchants de compassion éloquente dans sa simplicité.

N'est-ce pas un moyen de soulager sa conscience, de se faire pardonner ses privilèges que de compatir aux souffrances d'autrui ! C'est bien, sans doute, dans ce but que notre terre est épargnée. Et les mères heureuses comparent le sort de leurs fils bien portants à celui des pauvres parents dont l'enfant est amoindri, pour sa vie entière, par la maladie contractée là-bas dans les tranchées, ou par le membre enlevé par la mitraille. Pourra-t-on jamais assez les entourer d'affection, ces pauvres petits soldats ! Du moins nous faut-il nous charger de leur bonheur pendant tout le temps qu'ils passeront sur notre territoire : c'est notre premier devoir de nous appliquer à leur donner les soins que nécessite leur état physique, mais aussi moral.

Nous avons charge d'âme pendant que ces malades sont nos hôtes, et les vaillantes femmes de France, nous enviant le privilège de pouvoir entourer leurs bien-aimés, sont confiantes dans nos vieilles traditions de moralité, d'honnêteté helvétique. Vont-elles étre trompées dans leur attente ?

Mères de notre Suisse, surveillez vos filles dans leurs rapports avec nos nouveaux hôtes. L'uniforme jouit d'un grand prestige aux yeux de la jeunesse féminine, surtout lorsqu'il est encore imprégné de l'odeur de la poudre et de la fumée des champs de bataille. Sans doute, l'enthousiasme provoqué par l'arrivée de ces soldats malades se justifie-t-il pleinement, mais prenons garde qu'il ne se transforme pas en sentimentalité malsaine. Ces hommes méritent certes toute notre compassion et nous nous devons de leur témoigner la plus vive sympathie, mais, de grâce, évitons toute coquetterie déplacée. Les mères

verront-elles, sans leur crier de prendre garde, leurs filles engager des correspondances suivies avec ces hôtes de quelques mois, et leur envoyer des messages d'une tendresse exagérée et choquante, dont pourraient prendre ombrage les sœurs, les épouses, les fiancées de France ?

Jeune fille, pourquoi cette curiosité déplacée, ces questions indiscretes sur le séjour en pays ennemi, alors que ceux auxquels tu t'adresses sont si sobres de commentaires et de jugements malveillants ? Ta sympathie est-elle réellement désintéressée ? ne comprends-tu pas que c'est de toi, jeune fille, que dépendra la réputation de moralité ou d'immoralité, que l'on nous fera à l'étranger, et que tu es responsable du tort que tu fais à ta patrie, en même temps qu'à ces malades, dont la volonté est émuée par la vie des camps, les privations de tout genre qu'ils ont eues à endurer. Si tu veux être une bonne patriote, ne sois pas provocante, sois digne, sois fière, sois forte. Honore ta patrie par la pureté de tes intentions, l'élévation de tes pensées. Le temps n'est pas à la recherche de soi-même ; le moment est là de se recueillir et de tirer profit des leçons de la guerre.

La femme suisse sera-t-elle à la hauteur de sa tâche et saura-t-elle, en femme forte, assumer les nouvelles responsabilités qui lui incombent ? C'est à nous toutes à être vigilantes, à revenir aux anciennes traditions helvétiques de simplicité, d'honnêteté que pratiquaient nos ancêtres, afin de refaire notre renom de moralité et de droiture, que nous sommes en train de perdre. L'influence de la femme est considérable, tant pour le bien que pour le mal ; il nous faut donner à nos filles cette forte éducation morale qui fera de chacune d'elles une « valeur », utile à sa famille et à son pays, et au contact de laquelle on se fera du bien et non pas du mal.

Dans la paix de la belle patrie où nous avons le grand bonheur de vivre, semblables à l'alpiniste qui, à mesure qu'il gravit la montagne, s'impatiente d'atteindre l'air pur des sommets, puissions-nous monter le sentier qui conduit aux hauteurs invisibles et aspirer à plus de pureté, plus de sainteté : « Des grands monts vient le secours... »

Et lorsque pour l'exilé aura sonné l'heure du retour au foyer, lorsque, reposé, fortifié, le soldat nous fera ses adieux, oh ! s'il pouvait alors n'emporter que de bonnes impressions de son séjour dans notre beau pays, où le droit d'asile jamais ne devrait être méconnu. Puissent les femmes de France bénir leurs sœurs de Suisse et leur garder un souvenir de reconnaissance, sans qu'il s'y mêle aucune amertume, aucun souvenir pénible. Alors seulement nous aurons dignement rempli notre tâche, et bien servi notre patrie.

Vevey, 17 avril 1916.

L. C.-S.

NOTRE ENQUÊTE¹

(Suite et fin)

La Génération qui vient

1^{re} Question : Que pensez-vous du féminisme ?

2^{me} Question : Estimez-vous désirable que la femme obtienne le droit de vote ? et pourquoi ?

I. — Chaque femme doit se rallier à la cause du féminisme, car la femme mariée doit être la compagne intellectuelle de son mari ; elle doit être sa collaboratrice, son instigatrice souvent. Elle doit

¹ Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mars et 10 avril 1916.